



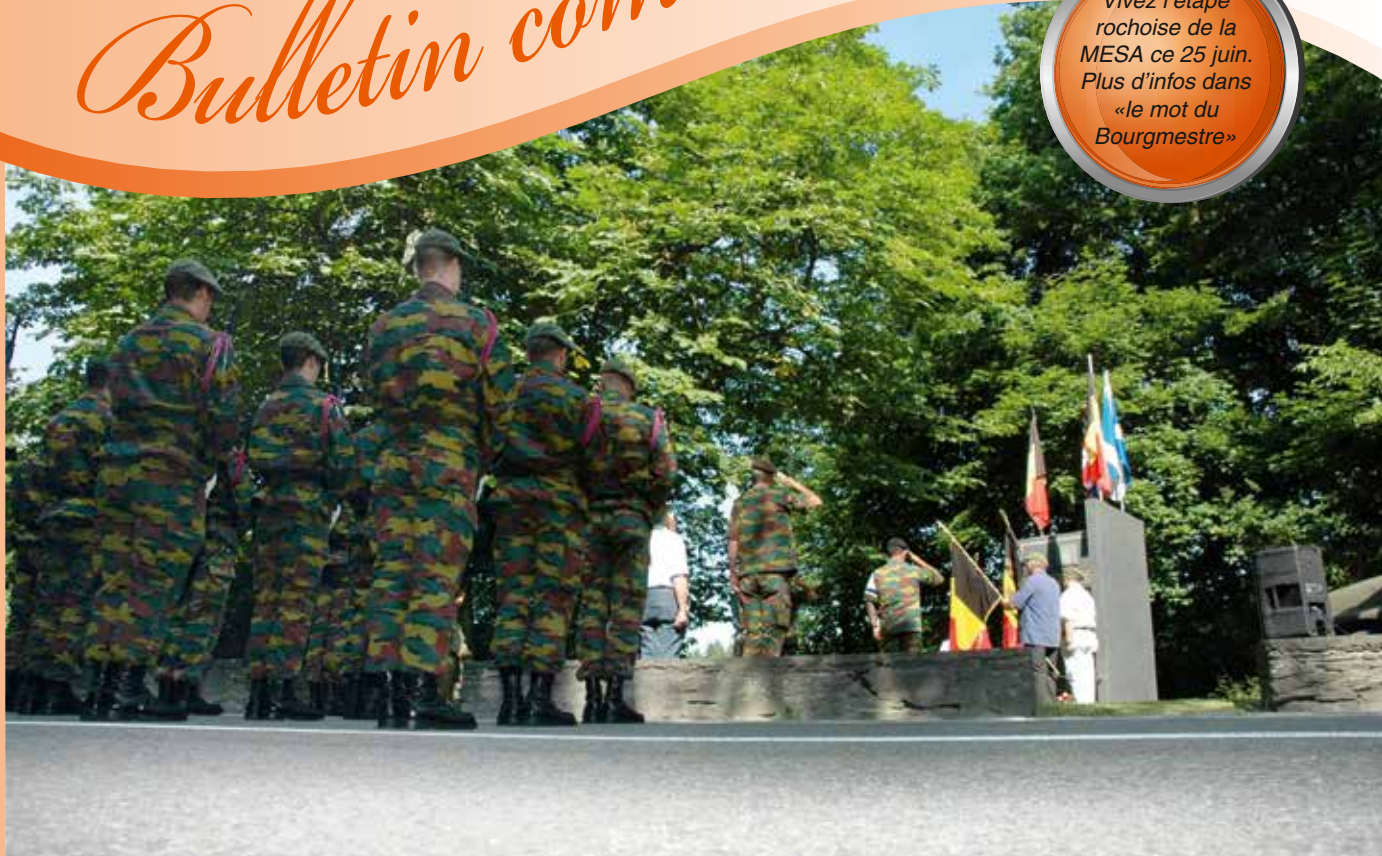
Commune de La Roche-en-Ardenne

Juin 2014

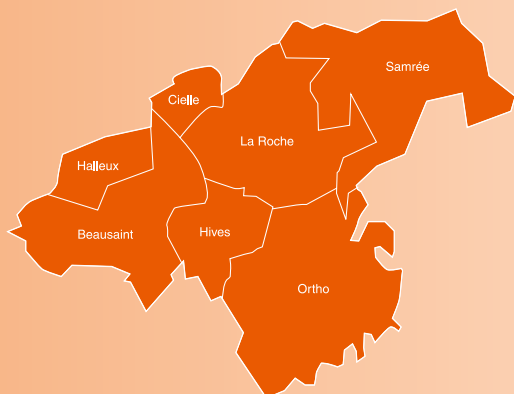


Bulletin communal

Vivez l'étape
rochoise de la
MESA ce 25 juin.
Plus d'infos dans
«le mot du
Bourgmestre»



MESA 2012



Sommaire	1	Loisirs	35
Le mot du Bourgmestre	2	Sports	37
Population - État civil	13	Enseignement	43
L'initée du mois	15	Vie culturelle	47
Environnement	17	Vie associative	53
Services	21	Petites annonces classées ...	67
Santé	29	Agenda des manifestations ...	68



INFORMATIONS

Mesdames et Messieurs,

Bonjour,

Du 24 au 27 juin prochains, se tiendra la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié (MESA). Cette année, nous avons l'honneur de retrouver un camp et d'accueillir une boucle de cette marche qui aura lieu le mercredi 25 juin.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site www.marche-mesa.be

En marge de cette étape La Roche-en-Ardenne/La Roche-en-Ardenne, une cérémonie d'hommage sera organisée. En voici le programme :

- 14 h 15 : dépôt de gerbes au monument écossais, route du Chalet.
- 14 h 30 : dépôt de gerbes à la plaque de la Jonction, rue de la Gare.
- 14 h 45 : dépôt de gerbes au monument aux morts.
- 15 h 00 : dépôt de gerbes au monument Prioux, au "Casino".

Vous êtes toutes et tous invités à participer à ces cérémonies.



Des étudiants de 5^{ème} année secondaire ont participé à un voyage de mémoire en Allemagne organisé par la Commune. Les accompagnateurs ont été particulièrement impressionnés par l'attitude positive de nos jeunes et le respect dont ils ont fait preuve à l'occasion de ce déplacement. Je souhaite vivement les remercier ainsi que les enseignants et les accompagnateurs.

A l'occasion de la cérémonie du 69^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, des étudiantes de 5^{ème} année secondaire ont pris la parole :

"Mesdames et Messieurs ici présents,

Est-il nécessaire de se souvenir d'une guerre, d'un conflit qui est si loin de nous ?

Bien évidemment.

Depuis l'aube des temps, les hommes ont cherché à conquérir d'autres territoires, à prouver leur puissance et à régner en maîtres.

Les conflits se sont multipliés, tous plus cruels les uns que les autres.

Il est impératif de se souvenir de ces affrontements, plus précisément aujourd'hui où nous célébrons la fin de la seconde guerre mondiale.

Il est impératif aussi de comprendre et donc de mieux saisir ce que ces hommes, nos libérateurs, ont vécu pour qu'aujourd'hui nous soyons libres et dans des territoires en paix.

Il est impératif d'être vigilants quand on peut voir aux informations des groupements fascistes, antisémites renaître et tenter de s'imposer.

Il est impératif enfin de pouvoir appréhender ce qui a abaissé l'humanité à l'inhumanité.

Nous avons eu l'opportunité de vivre un séjour en Allemagne où nous avons vu les horreurs du camp de Buchenwald, nous avons découvert ce qui se cache pudiquement derrière les mots « camps de concentration ». Nous avons vu les fours crématoires, nous avons vu les crochets qui servaient à étrangler des hommes et nous sommes sortis de là mal, très mal, émus, bouleversés. C'était nécessaire pour pouvoir raconter car la paix n'est pas acquise définitivement et il faut lutter contre certains discours révisionnistes, contre certains haussements d'épaules indifférents. Il nous faut partager notre expérience contre l'oubli et surtout lutter pour une société qui se souvient de ses erreurs afin de ne pas les reproduire.

Nous pouvons être aujourd'hui des témoins du passé conscients de la chance que nous avons de vivre dans des contrées sans conflits.

Nous avons une pensée envers tous ceux qui ont donné leur vie, tous ces jeunes qui avaient pratiquement notre âge et qui ont choisi, parfois qui ont été forcés, de se sacrifier pour un idéal.

Nous ne pouvons terminer ce discours sans une pensée émue pour tous ces hommes et ces femmes qui ont révélé le vrai courage.

Merci à l'Administration communale qui nous a permis de mettre des images sur les mots.

Merci à vous, Mesdames et Messieurs pour votre écoute attentive.

Les élèves de 5^{ème} année de l'Athénée Royal de La Roche"



" Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes tous réunis en ce jour de commémoration pour nous souvenir de ces hommes tombés pour notre liberté. Nous avons eu récemment l'opportunité de partir en Allemagne pour un voyage de mémoire. Celui-ci nous a permis de prendre conscience des atrocités, des souffrances causées par la bêtise humaine.

Malgré toutes les années écoulées, les visites ont été émotionnellement difficiles. Il règne en ces lieux de Buchenwald et Dora une atmosphère morbide. Cette expérience nous a permis de mettre des images sur les récits tant de fois évoqués : les fours crématoires, les salles d'expériences, les immenses galeries dans lesquelles les détenus furent entassés par milliers.

Grâce aux films et aux nombreuses photos, nous avons pu mettre des visages sur les acteurs de ce monde concentrationnaire et sur leurs épouvantables conditions de vie.

Ce voyage aura contribué à créer et renforcer des liens avec nos condisciples de classes, avec nos professeurs, avec d'autres encore.

Pour tout cela, nous tenons à remercier toutes les personnes de la Commune de La Roche sans qui ce séjour n'aurait pu avoir lieu.



Emeline Cornet,
Elève de 5^{ème} année de l'Institut Saint-Joseph-Sacré-Cœur".

En séance du Conseil communal de ce lundi 19 mai, le projet de schéma de structure a été adopté provisoirement.

Ce nouvel outil d'aménagement du territoire vise à rencontrer de manière durable les besoins sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux du territoire communal, par la gestion qualitative du cadre de vie, par l'utilisation parcimonieuse du sol et de ses ressources et par la conservation et le développement du patrimoine culturel, naturel et paysager. C'est un document d'orientation, d'évaluation et de gestion.

Ce projet de schéma de structure est soumis à enquête publique du 26 mai 2014 au 25 juin 2014. Il peut être consulté au service Urbanisme de l'Administration communale.

Une réunion d'information se déroulera à la salle du CPAS, route de Beausaint, 2 à La Roche le jeudi 12 juin à 19 h.

Comme chaque année, des agents du Contrôle des Contributions seront à votre disposition à l'Hôtel de Ville, le mardi 17 juin de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00, afin de vous aider à compléter votre déclaration fiscale relative à l'exercice d'imposition 2014, revenus 2013.

Voici quelques photos prises dans le cadre des multiples activités qui ont égayé notre Commune tout au long des dernières semaines. Vous pouvez consulter les reportages complets de ces événements sur le site de l'Administration communale (<http://www.la-roche-en-ardenne.be>) dans la rubrique "galeries photos".

Cérémonie de la British Legion à La Roche : la Commune a reçu une délégation de la Royal British Legion. Une commémoration au monument Roll of honor s'est tenue en présence du M. Hobbs, vétéran de la 51 Highland Division



Dîner annuel du Comité des 2x25 et 3x20 de Samrée-Bérismenil-Maboge à Samrée



Commémoration de la chute du Joker à Bérismenil



Brocante à Buisson



Marché aux plantes et aux semences à Hubermont



Grand Feu à Bérismenil (et non à Warempage comme indiqué par erreur dans le bulletin de mai)



Chapitre du Purnalet à La Roche



Chasse aux œufs à Cielle



Marché du Druide à La Roche



Les demandes de permis actuellement à l'examen sont les suivantes :

Permis d'urbanisme

- Construction d'une maison d'habitation à Hubermont.
Demandeurs : M. et Mme COLLARD.
- Aménagement d'une liaison pédestre sur les berges de l'Ourthe et construction d'une passerelle au dessus du ruisseau du Bronze.
Demanderesse : Ville de La Roche-en-Ardenne.
- Transformation de la maison de village de Beusaint.
Demanderesse : Ville de La Roche-en-Ardenne.
- Construction d'un abri de jardin à Beusaint.
Demandeur : M. Peter LUYTEN.
- Construction d'un volume secondaire à Vecmont.
Demandeurs : M. et Mme WIDART.
- Construction d'un garage à Hives.
Demanderesse : Mme Ginette PONCIN.
- Extension d'une annexe à Hives.
Demandeur : M. Raphaël CAREZ.
- Régularisation d'un chalet Chemin du Vieux Pont.
Demandeurs : M. et Mme PUTTEMANS.

Certificat d'urbanisme n° 2

- Construction d'une annexe semi-enterrée et reliée au corps de logis existant à Bérismenil.
Demandeur : M. Jérôme SMETS.

Ces dossiers sont à votre disposition jusqu'au 15 juin.

Bonne journée à toutes et à tous !

Guy GILLOTEAUX,
Bourgmestre.



Bulletin communal : modalités.

- Tous les textes à insérer doivent nous parvenir **pour le 10 du mois précédant la parution.**
- Tout article doit impérativement être dactylographié, mis en page dans le bon format et accompagné d'un support informatique pour nous permettre de le redimensionner au besoin (CD Rom, disquette ou clé USB). **Vous pouvez également l'envoyer par E-mail à l'attention de Nadine LAMBERT à l'adresse suivante :**

nadine.lambert@la-roche-en-ardenne.be

Dès réception de votre E-mail, un accusé de réception vous sera envoyé. Si vous ne le recevez pas, prenez contact téléphoniquement avec Nadine LAMBERT au 084/245.061. (le matin à l'exception du mercredi).

TARIFS :

- **Encarts publicitaires :** Les tarifs ci-dessous s'entendent donc **TVA non comprise.**

	A l'année		Pour 1 parution	
	Rochois	Non Rochois	Rochois	Non Rochois
1/8 de page	250 €	450 €	50 €	90 €
1/4 de page	450 €	750 €	90 €	150 €
1/2 page	750 €	1250 €	150 €	250 €
1 page	1250 €	2000 €	250 €	400 €

- **Petites annonces :** Toute petite annonce (à vendre, à louer, etc) devra être **payée à la demande** (3 € par mois par petite annonce de 3 lignes).
- **Articles insérés par une association culturelle ou sportive de la commune :** Ce type d'article est inséré gratuitement **mais son format est limité à 1/4 de page.** Si l'article inséré dépasse 1/4 de page, le supplément sera facturé au tarif des publicités.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Nadine LAMBERT, le matin (à l'exception du mercredi), au 084/245.061.



Naissances

- Manon ROUSSEAU, fille de Frédéric et de Kathy CHINA, d'Ortho, le 04/04/14.
- Maël GARDIN, fils d'Eric et d'Angélique RADELET, de Mierchamps, le 07/04/14.

Mariages

- Hendrika VAN DEN ING et Hubertus LEMMENS, de Bérismenil, le 07/05/14.

Décès

- Marie-Thérèse VANDEN EYNDE, de La Roche, le 12/04/14.
- Pierre BISSEN, époux de Liliane LOY, de La Roche, le 15/04/14.
- Ghislaine AVALOZE, veuve de Roger MEUNIER, de Buisson, le 17/04/14.
- Ghislaine DETROZ, épouse de Louis CORNET, de La Roche, le 20/04/14.
- Yvette BIHAIN, veuve de Georges MATHONET, de La Roche, le 10/05/14.

Remerciements

Que toutes les personnes qui, par une présence, quelques paroles, un geste, une prière ou des fleurs nous ont témoigné des marques de sympathie et d'amitié lors du décès de Madame Ghislaine AVALOZE, veuve de Mr Roger MEUNIER, trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements. Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et la famille.

Nous avons été très touchés par toutes les marques de sympathie lors du décès de Pierre BISSEN. La famille prie toutes les personnes qui ont pris part à sa peine par leur présence, leurs messages et leurs fleurs, de trouver ici ses sincères remerciements. Toute notre reconnaissance va au personnel et à la Direction du Home Jamotte dont les attentions, la gentillesse et le dévouement ont éclairé ses dernières années. Nous tenons à saluer l'humanité des docteurs LEGNIERE, PETIT et MINSIER. Son épouse Liliane LOY, ses enfants et petits-enfants.

Merci pour cette parole, ce mot écrit, ce regard, cette poignée de main, vos prières et vos fleurs. L'amitié et la sympathie que vous nous avez témoignées lors du décès de Madame Maryse VANDEN EYNDE, compagne de Monsieur Guy MARCHAL, ont réconforté tous les membres de sa famille. Son compagnon, son fils Stéphan et Anne, ses petits-enfants Florian et Marylou et toute la famille.



**MENUISERIE-TOITURE
RAMONAGE**

SIBRET - LESUISSE

LESUISSE Vincent • Ronchampay, 23A • GSM: 0475/87 93 89
Tél.: 084/22 32 97 • Fax: 084/22 32 98



Nicolas JORIS

- Tous travaux de terrassement
- Aménagements
- Empierrement
- Egouttage
- Stations d'épuration agréées
- Vente tous produits de carrière

78, Samrée - 6982 LA ROCHE
GSM : 0494/23 99 22
Fax : 084/44 45 08



La ferme vivante asbl

- Ferme ouverte
- Balades à dos d'âne
- Excursions scolaires
- Cours de néerlandais à la ferme
- Stages vacances à la ferme

Route du Tram 7, 6980 Cielle (La Roche), 084/44.59.32
www.lafermevivante.be, info@lafermevivante.be

BURHAGRI sprl
20, Hives
6984 HIVES
0496/242.454. 0496/242.458.
Travaux agricoles

TERRASSEMENTS
* travaux de terrassement, d'aménagement, d'épouttage.
* placement de citernes à eau ou autres.
* placement de stations d'épuration agréées Région wallonne.
* location de containers et vente de produits de carrière.
Travaux agricoles



BAO

ASSURANCES DE L'OURTHE

AXA BANQUE

FSMA : 042826 A-cB
RPM : 0463 810 442

A proximité de chez vous,
des professionnels vous conseillent
en banque, assurances, placements et crédits

Rue Châmont, 1
6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE

084 41 27 87

e-mail : contact@ba-o.be

Site Banque : www.bao.axa-banque.be

Site Assurances : www.ba-o.be

De neuf en Assurance Auto !! L'assurance au kilomètre

Saviez-vous que le conducteur belge roule en moyenne 15.149 Km/an ? Et vous, quel est votre kilométrage annuel ? Il existe sur le marché de l'assurance des compagnies qui vous assurent en fonction de votre kilométrage, et ce, moyennant une réduction de prime substantielle. On parle en effet de réduction pouvant aller jusqu'à 40%.

Depuis peu, certaines compagnies proposent ces produits par l'intermédiaire d'un courtier en assurance. L'indemnité reste de qualité tout-à-fait identique, que ce soit pour vous ou la partie adverse. Seule votre prime diminue.

Votre portefeuille grince à l'approche de votre prime d'assurance auto actuelle ? Il est temps de comparer...

**-20 000 km/an
réduction de prime
jusqu'à 40 % !**



Plus d'infos : contactez-nous !



L'Invitée du Mois

Liliane Legros, 30 ans de promotion du ju-jitsu

Il y a 30 ans, naissait à La Roche-en-Ardenne un club de wa-jitsu. Terme presque incompréhensible pour la majorité de la population. Pourtant, dès le début, ce club qui allait promouvoir le ju-jitsu allait connaître un réel succès chez nous. Evidemment, et c'est le cas dans toutes les associations, derrière le rideau, en coulisse, des bénévoles œuvrent. Parmi ces derniers, **Liliane LEGROS**. Elle a été à la base de la fondation du club. Rencontre.

Madame Legros, si, il y a trente ans, on vous avait dit que le club de ju-jitsu existerait encore en 2014, quelle aurait été votre réaction ?

Franchement, on ne s'est pas posé la question. On n'imaginait rien de particulier. On ne s'était pas projeté 25 ou 30 ans plus tard. On est certes parti un peu à l'aveuglette, faisant confiance à notre bonne étoile. A titre personnel, j'avais déjà lancé un cours de yoga et cela avait bien marché. Nous étions cependant optimistes, conscients qu'une demande pour un tel sport existait.

Comment est née l'idée de ce club en terre rochoise ?

Nous avons constaté qu'il n'existait pas une multitude de sports pour les jeunes, à l'exception du football. Par le passé, il y avait eu des cours de judo à La Roche-en-Ardenne. Nous cherchions quelque chose dans ce goût-là. Par hasard, j'ai vu un flyer annonçant des cours de ju-jitsu à Marche-en-Famenne. J'ai téléphoné, on est venu nous expliquer et nous avons assisté à une grande démonstration à Herbeumont. Nous avons décidé de lancer des cours dans notre ville. Dès le début, nous nous sommes retrouvés avec Emile Lambillon, Didier Hozay, Michel Bosquée et son épouse.

D'emblée vous avez pu compter sur un professeur de qualité en la personne d'Albert Poncelet. Un plus pour votre club ?

Incontestablement, Albert Poncelet est notre professeur depuis le début. Il est exceptionnel. Albert Poncelet est un passionné. Il partage un véritable idéal pour ce sport. Je ne l'ai jamais connu absent. Il vient de Paliseul, toutes les semaines, par tous les temps. C'est réellement une plus-value pour notre club.

A qui s'adresse ce sport ?

A tous, à partir de 6 ans. Les cours se donnent tous les mercredis au complexe sportif de La Roche-en-Ardenne. Ils débutent à 18 heures pour les enfants et à 19 heures pour les adolescents.



Qu'apporte un tel sport aux jeunes ?

C'est une formidable école de la vie. C'est un sport qui permet de se découvrir, tant sur le plan physique que mental. Il est très bon pour la santé, là aussi tant physique que mentale. Il amène au respect. Respect des autres et du matériel. A titre d'exemple, j'ai reçu, il y a peu, un coup de téléphone d'un ancien. Il tenait à remercier le club pour tout ce qui lui avait apporté.

INFOS : 084/41.24.17

Propos recueillis par Jean-Michel Bodelet

Donnez un nouvel envol à vos **livres** !

LE SAMEDI 21 JUIN 2014
DANS VOS PARCS À CONTENEURS

COLLECTE LIVRES & BD EN BON ÉTAT

CPAS, ÉCOLES, CROIX-ROUGE, ASBL

AIVE



Ramassage des immondices

La collecte des déchets est réalisée par la société REMONDIS selon le schéma suivant :

LUNDI	MARDI	VENDREDI
La Roche (ville), Vecpré, Villez, Lohan, Maboge, Borzée + ancienne commune d'Ortho	Anciennes communes de Beausaint, Halleux, Hives, Samrée + Cielle	La Roche (ville)

Les sacs doivent être placés en bordure de voirie et sortis, au plus tôt, après 21h la veille du jour de collecte et, au plus tard, avant 7h le jour de la collecte.

- ⚠ - Le ramassage prévu le lundi 9 juin aura lieu le mardi 10 juin.
- Le ramassage prévu le mardi 10 juin aura lieu le mercredi 11 juin.

Collecte de piles sèches et lampes fluo

Le magasin Electro MOLHAN signale qu'il participe à la campagne de recyclage.

Parc à conteneurs

Horaire d'été (du 02/05 au 31/10) : ☎ : 084/43.30.16.

Du lundi au vendredi de 13h à 19h et le samedi de 9h à 18h.

- Fermetures exceptionnelles : - le lundi 2 juin 2014;
- le lundi 9 juin 2014.

Ramassage des papiers-cartons

Le prochain ramassage aura lieu le jeudi 19 juin 2014.

Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage « à la carte » aura lieu du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2014.

Renseignements complémentaires : Roland GILLET (084/244.031).

Taille des haies

La Commune possède un tracteur équipé pour tailler les haies (ramassage des branches non compris).

Tarif : 60 € pour la prise en charge + 1^{ère} heure de travail et 40 €/h pour les heures supplémentaires.
Renseignements : garage communal : Stéphane TRIBOLET (084/41.12.39).

Les guides composteurs

Chantal et Guy WARNIE - Warempage	084/34.52.76	de 10h à 18h
Jean-Marie BRANDELEER - Ortho	084/43.35.09	de 18h à 20h
Patrick VOLVERT - Floumont	081/24.82.48	heures de bureau
Philippe DONNEAU - Nisramont	0474/21.68.21	de 18h à 20h
Guy VAN ZELE - Floumont	084/43.35.72	de 9h à 20h

CERTIFICATION P.E.B.

La **Performance Énergétique** de votre **Bâtiment** est obligatoire depuis le 1^{er} juin 2011; lors de la vente ou la location de votre maison, appartement, villa ou/et même lors de location temporaire de gîte de vacances

Yves MOREAU

Technicien supérieur en expertise et en gestion immobilière
Ortho, 12 à 6983 La Roche-en-Ardenne
0475/25.73.55. Prix : appartement : 195 € - maison : 249 €
AARscl@skynet.be

VIDE MAISON

Vous vendez votre bien... et la maison est envahie de toutes sortes d'objets. Notre société vous propose :

- de vider l'immeuble entièrement.
- éventuellement de procéder au rafraîchissement du bien ou d'une partie de celui-ci afin de le présenter sous son meilleur aspect.
- d'évacuer tout objet pouvant le dévaloriser (gravas, reste de maçonnerie...)
- nettoyage des abords avec évacuation des déchets verts (à la demande un contrat d'entretien à long terme peut être envisagé)

PARCS & JARDINS

Il sera établi un devis contractuel = pas de surprise ; un tel travail pour un tel montant.

YVES 0475 / 25 73 55 TVA= be 0439 935 877

Enlèvement gratuit d'essaims d'abeilles.

Si vous êtes dérangés par un essaim d'abeilles pendant les mois de mai – juin, appelez Jacques Baudouin, Centre de Formation Apicole d'Ortho, 084/43.30.90 & gsm 0476/79.45.67, je vous débarrasse gratuitement des essaims. Pas de récupération dans les maisons, les murs creux, ou trop haut dans un arbre.

Ne pas confondre guêpes et abeilles ! Comment les différencier ?

Guêpe et Nid de guêpes

Attention : tout appel abusif ou erroné, impliquant notre déplacement, sera facturé.

Abeille et Essaim d'abeilles



La page environnementale du mois

Le saviez-vous ?

3 espèces d'hirondelles fréquentent la commune : l'**hirondelle rustique** que l'on appelait hirondelle de cheminée dans le passé, l'**hirondelle de fenêtre** et l'**hirondelle de rivage**.

L'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre sont bien connues et facilement reconnaissables. La première dont la queue présente deux longs filets fréquente nos étables, les garages et remises alors que la seconde vit en colonie sous les toitures et a le croupion blanc.

La troisième est beaucoup plus rare. Les hirondelles de rivage creusent leurs nids dans des parois verticales sableuses. Le nid est un tunnel de 45 à 90 cm creusé par le couple. A l'origine, c'est au bord des rivières que cette hirondelle trouvait les parois les plus favorables. Mais de nombreuses berges étant aujourd'hui bétonnées, l'hirondelle de rivage doit désormais se tourner vers un habitat de substitution. Actuellement, c'est dans les carrières sableuses qu'on retrouve la majorité des populations de notre pays. Or, il se fait qu'une colonie d'hirondelles de rivage subsiste encore sur les rives de l'Ourthe à La Roche-en-Ardenne.

Vous l'aurez peut-être remarqué : les hirondelles ne font plus le printemps

Force est de constater, hélas, qu'il y a de moins en moins d'hirondelles dans nos villages. En effet, depuis 1975, on estime l'effondrement de leurs populations en Wallonie à plus de la moitié de ce qu'elles étaient. Les raisons ne sont pas à chercher loin : il y a de moins en moins de fermes et d'étables qui constituaient l'habitat de prédilection de l'hirondelle rustique. Les hirondelles étant exclusivement insectivores, et nos campagnes étant de plus en plus pauvres en prairies fleuries et en insectes combattus à grand renfort de pesticides il leur devient fort difficile de trouver à s'alimenter. A cela il faut encore ajouter les difficultés croissantes rencontrées par les hirondelles lors de leurs fabuleux périples migratoires qui les emmènent au-delà de la Méditerranée et du Sahara vers leurs lieux d'hivernages africains.

Que pouvez-vous faire ?

Il existe plusieurs moyens pour aider nos hirondelles en nos régions. Le plus élémentaire consiste évidemment à ne plus détruire les nids d'hirondelles de fenêtre, ce qui entre parenthèse est parfaitement illégal. La raison invoquée à ce propos étant les salissures causées par les fientes sur les façades, il suffit de placer quelques planchettes sous les nids pour recueillir les fientes en période de nidification. Si on veut aller plus loin, on peut inciter les hirondelles de fenêtre à venir créer une petite colonie en posant des nichoirs artificiels sous la corniche et en diffusant en mai et juin des enregistrements d'appels de cet oiseau. Les appels attireront les hirondelles de passage et les nids peuvent les inciter à constituer une nouvelle colonie. Pour les hirondelles rustiques, il suffit de poser des nids artificiels (d'un autre modèle) dans sa remise ou son garage, et de ne pas oublier de laisser une fenêtre ouverte le temps de la nidification. De manière générale, une placette humide contenant de la boue les aidera à construire leurs nids.



Vous pouvez vous procurer des nichoirs artificiels à la Boutique verte de Natagora :



Boutique verte en ligne : www.boutique-verte.be

Boutique verte à Liège :

□ Maison Liégeoise de l'Environnement (derrière les serres du Jardin Botanique)
□ rue Fusch, 3 □ 4000 Liège □ 04/2509590 □ Ouverte du lundi au samedi de 10h à 18h.

Si vous souhaitez aller plus loin, vous pouvez contacter le GT Hirondelles d'AVES (pôle ornithologique de Natagora) en envoyant un e-mail à hirondelles@aves.be

Vous pouvez aussi participer au recensement des hirondelles du 21 au 29 juin organisé par AVES-Natagora. Infos sur www.natagora.be/agenda.

La Régionale Natagora Ardenne orientale.
(photos du site www.vogelbescherming.be)

Etude d'incidences sur l'environnement.
Aux habitants de la commune de LA ROCHE-EN-ARDENNE.

Réunion d'information du public préalable à l'étude d'incidences.

Demandeur :

CARRIERES DE GRES REUNIES s.a.
Route de Cielle
6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE

Contact et informations complémentaires :

Mr M. SON, gestionnaire autorisations : tél. 0475 / 49 09 80
Mr MARISSIAUX, auteur de projet : tél. 0477 / 77 89 40

Nature et situation du projet :

Demande de permis unique de classe 2, visant :

- la construction et l'exploitation d'une installation fixe de production de concassés ;
- la construction de bureaux, ateliers de carrière et route d'accès au site depuis la RN 89.

Le projet se situe à LA ROCHE-EN-ARDENNE, carrière du Diable-Château, route de Haussire et environs.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants du livre 1^{er} du Code de l'Environnement et au Décret du 31 mai 2007 relatif à la participation du public en matière d'environnement, nous vous invitons à participer à une réunion d'information préalable du public, relativement à l'objet susmentionné, qui aura lieu :

**le 26 juin 2014 à 17h30, à la salle du CPAS,
rue de Beusaint, 2 à 6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE.**

Cette réunion a pour objet :

1. De permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. De mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. De présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et ce afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit au Collège communal, Place du Marché, 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne, en y indiquant ses nom et adresse.

Travaux dans la Grand' Rue

Où en serons-nous pour la saison ?



Comme convenu avec les entrepreneurs, le chantier sera suspendu du 11 juillet au 31 août. Les travaux devraient alors être terminés jusqu'à l'Eglise (hors mobilier urbain). La mise en service du nouvel éclairage public, pour cette date, reste un challenge.

Entre l'Eglise et la fin de la Rue Châmont, la pose de l'égouttage et des conduites d'eau sera achevée. Une remise en état provisoire (type "carnaval") sera réalisée pour passer la saison. La Rue de la Gare et la Rue de Cielle ne seront pas impactées par les travaux avant les congés.

Le chantier redémarrera le lundi 1^{er} septembre par la pose de l'égouttage et des conduites d'eau Rue de la Gare et Rue de Cielle. Un délai de 4 mois sera nécessaire pour la réalisation de ces travaux. Ceux-ci devraient donc être terminés en 2014.



La Rue de l'Eglise et la Rue Châmont seront, quant à elles, totalement achevées pour la fin de l'année.

Ces différents délais vous sont toutefois toujours communiqués sous réserve des conditions météorologiques.

Enfin, je vous rappelle que nous organisons une **réunion de chantier** tous les vendredis à 9 h, à l'Hôtel de Ville et que chacun peut venir y exposer les problèmes qui n'auraient pas pu être solutionnés au quotidien.



Charles RACOT,
Echevin des Travaux.



Permanences de Mr le Bourgmestre

Guy GILLOTEAUX assurera, sauf imprévu, ses permanences de juin tous les samedis matin, de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez également prendre rendez-vous en téléphonant au 0495/79.82.71.

Service population/état civil

Le service Population/Etat civil règle les matières administratives liées à la tenue du fichier national. Si votre situation professionnelle subit un changement ou n'a pas été déclarée, veuillez donc nous avvertir le plus rapidement possible afin que celui-ci puisse effectuer les changements nécessaires.

Vous désirez obtenir rapidement des informations sur les procédures de délivrance de document :

- fabienne.nollomont@la-roche-en-ardenne.be
- joel.chisogne@la-roche-en-ardenne.be
- elodie.gaspard@la-roche-en-ardenne.be

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h. (Tél. : 084/41.12.39)

Une permanence est également organisée tous les samedis de 8h30 à 12h30.

CPAS

Centre Public d'Action Sociale de La Roche - Rue de Beausaint, 2 à La Roche - 084/41.18.72.

Le service administratif est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Pour les services plus spécifiques, des permanences sont organisées selon l'horaire suivant :

- **Service social** : - Guy BASTIN : le lundi et le jeudi, de 8h30 à 11h45 ;
- Bénédicte SERVAIS : le mardi et le vendredi, de 8h30 à 11h45 ;
- Laura STILMANT : le mercredi, de 8h30 à 11h45.
- **Service insertion socio-professionnelle** : Christine LOURTHIE : mardi et jeudi, de 8h30 à 11h45.
- **Service allocations chauffage** : - le mardi, de 13h à 16h ;
- le mercredi, de 13h à 16h ;
- le vendredi, de 8h30 à 11h45.
- **Service médiation de dettes** : Aline LIEGEOIS : le mardi, de 8h30 à 11h45.

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Besoin d'un coup de main ! Les personnes physiques et morales (associations, écoles...) peuvent faire effectuer certaines activités via l'ALE.

Inscription : 7,45 € par an. **Prix du chèque ALE** : 6,45 € (= 1 heure de travail, assurance comprise).

Possibilité de déductions fiscales de 30 %. Déplacements du travailleur à votre charge : 0,25 €/km.

Info-formations : Infos sur toutes les formations de la province de Luxembourg.

Notre adresse : rue de Beausaint, 19 (1^{er} étage) à 6980 La Roche. **E-mail** : alelaroche524@yahoo.fr

Ouverture au public : tous les mardis de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions : BOURCY Richard, agent ONEM-ALE (0496/21.10.14).

Différentes réalisations du Service Travaux de l'Administration communale de La Roche.

Brossage et désherbage des rues à Cielle



Travaux à l'ancienne fontaine de Beusaint



Désherbage manuel et thermique à Ortho



Evacuation des encombrants à Bérismenil



Mise en place d'une grille de protection au-dessus du ruisseau de Gohette à La Roche



Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Monsieur Stéphane TRIBOLET au 084/41.12.39.

Stéphane TRIBOLET, Chef des Travaux

Charles RACOT, Premier Echevin.

Accueil Temps Libre (A.T.L.)

Les accueillantes extrascolaires et les animatrices prennent soin de vos enfants lors des accueils extrascolaires.

Le service ATL est situé à l'administration communale, Place du Marché 1 à La Roche, au 2^{ème} étage. La coordinatrice, Carine Sénéchal, est disponible : - les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 16h. - les mercredis de 9h à 17h.

En cas de besoin, vous pouvez la contacter au 0490/64.48.86. Laissez-lui un message et elle vous rappellera dès que possible. Pour la rencontrer, il est préférable de prendre un RDV.

Vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à l'adresse suivante : carine.senechal@la-roche-en-ardenne.be

Location de chapiteaux et aubettes

Les chapiteaux et les aubettes de la Commune peuvent être loués par les associations :

- chapiteau rectangulaires : 200 € ;
- chapiteau hexagonal : 200 € ;
- aubette : 20 €/pièce.
- **chapiteau-tente : 250 €.**

Réservations: HENET Clarence : 084/245.058.

(uniquement le matin, du lundi au vendredi).



Salles communales

Centre sportif et culturel La Roche - C/O M. Dominique Caprassé	☎ : 085/71.27.76 (privé) ou 0496/438.539
Salle Li Mahonette de Beusaint - C/O Mme Isabelle André	☎ : 084/41.27.80 ou GSM : 0497/361.066
Salle du football de Bérismenil - C/O M. Ernest Bultot	☎ : 084/44.42.86
Salle de l'ancienne école de Bérismenil - C/O Mme A-M Moussebois	☎ : 084/44.43.89
Halle de Maboge - C/O M. Guy Christophe	☎ : 084/31.59.22
Salle de Buisson - C/O M. Guy Toussaint	☎ : 084/43.30.14 ou GSM : 0479/489.860
Salle de Hives - C/O M. Jean-Michel Bodelet	☎ : 0497/273.309
Salle de Samrée - C/O M. Jean-Marie Prévot	☎ : 084/44.40.54
Chalet du Ski à Samrée - C/O M. Léon Hardy	☎ : 084/44.43.18
Salle de l'école d'Ortho - C/O Mme Isabelle Toussaint - Servais	☎ : 084/43.33.56
Salle de Halleux - C/O Mme Anne-Marie Gérard - Jacoby	☎ : 084/41.16.82
Salle « La Fête des Blés » de Warempage - C/O M. Michaël Englebert	☎ : 084/21.30.73 ou GSM : 0497/190.520.
Salle « La Maison du Plateau » de Vecmont :	
- Président : M. Philippe Félix	☎ : 0496/257.859
- Pour les réservations : Mme Danielle Collignon - Wathelet	☎ : 084/41.21.85 ou GSM : 0495/672.758.

Cyberespace

Le Cyberespace met à votre disposition 2 ordinateurs à l'Hôtel de Ville de La Roche.

Le tarif est le suivant : 0,50 €/h pour les moins de 18 ans et de 1 €/h pour les 18 ans et plus.

Attention : âge minimum : 12 ans.

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Il vous suffit de réserver votre ordinateur auprès du Service Population (084/41.12.39).



Mic-ados amo

Mic-Ados est un service d'aide et d'accompagnement aux jeunes de moins de 18 ans dans leur milieu de vie. Ecoute, soutien dans des démarches, recherche d'informations, ... voilà ce que peuvent trouver les jeunes chez Mic-Ados. Les parents peuvent également venir chercher un soutien pour l'éducation.

Service gratuit, anonyme, indépendant et respectueux des conceptions de chacun.

Renseignements : Mic-Ados, 15 place du Bronze (2^{ème} étage), 6980 La Roche. Tél : 084/31.19.31.

Permanence téléphonique le mercredi de 12h à 14h au 0494/25.53.08.